

Une commission se réunit mensuellement pour instruire les dossiers sur la base d'une grille permettant de dégager des critères de priorisation. Ces dossiers doivent être particulièrement bien renseignés pour faciliter leur étude et permettre des décisions rapides. La priorité est donnée au paiement des factures relatives aux enfants (restauration, périscolaire), à la santé (mutuelle, prévoyance, frais médicaux non pris en charge...), et au foyer.

Nous demandons aux adhérents de se rapprocher de leur collectivité pour obtenir le visa, ou d'une assistante sociale pour présentation d'un rapport.

VISA DE LA COLLECTIVITE (facultatif)

NOM :	FONCTION :	VISA :
--------------	-------------------	---------------

INFORMATIONS ADHÉRENT (à remplir en majuscule)

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

E-MAIL : _____ @ _____

IDENTIFICATION DU MENAGE

QUALITE	CIVILITE, NOM, PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SITUATION PROFESSIONNELLE	ADHERENT COS 38
DEMANDEUR		-- / -- / ----		☐
CONJOINT		-- / -- / ----		☐

MOTIF DE LA DEMANDE

ENFANTS MINEURS

CIVILITE, NOM, PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE	SITUATION PROFESSIONNELLE OU SCOLAIRE
	-- / -- / ----		
	-- / -- / ----		
	-- / -- / ----		
	-- / -- / ----		

AUTRES PERSONNES VIVANT AU FOYER

CIVILITE, NOM, PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE	SITUATION PROFESSIONNELLE OU SCOLAIRE
	-- / -- / ----		
	-- / -- / ----		
	-- / -- / ----		

RESSOURCES MENSUELLES

	DEMANDEUR	CONJOINT	AUTRE
Salaires	€	€	€
Indemnités journalières	€	€	€
Assedic	€	€	€
Pensions alimentaires	€	€	€
Allocations familiales (hors APL)	€	€	€
Autres (à préciser) :	€	€	€
TOTAL RESSOURCES	€		
Allocations logement ou APL	€		
TOTAL RESSOURCE AVEC AIDE AU LOGEMENT	€		

CHARGES MENSUELLES

	MONTANT DES CHARGES MENSUELLES
CHARGES LIEES AU LOGEMENT	
Loyer net	€
Charges locatives / de copropriété	€
Garage	€
Electricité / Gaz / Chauffage	€
Assurance habitation	€
Autres (à préciser) :	€
TOTAL DES CHARGES LIEES AU LOGEMENT	€
AUTRES CHARGES	
Mutuelle	€
Assurance voiture	€
Téléphone	€
Autres (à préciser) :	€
TOTAL DES CHARGES	€

CREDITS MENSUELS

	MONTANT DES CREDITS MENSUELS
Crédit immobilier	€
Crédit personnel	€
Crédit permanent à la consommation	€
Autres (à préciser) :	€
TOTAL CREDITS	€
TOTAL DES CHARGES AVEC CREDITS	€

DETTES

	MONTANT DES DETTES
Nature de la dette (à préciser) :	€
Nature de la dette (à préciser) :	€
TOTAL DES DETTES	€

RECAPITULATIF

TOTAL DES RESSOURCES	+	€
TOTAL DES CHARGES	-	€
TOTAL DES CREDITS	-	€
RESTE DISPONIBLE	= €	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous vous demandons de réécrire manuellement le paragraphe ci-dessous, le dater et le signer

« Je soussigné(e) *NOM Prénom* atteste que les renseignements portés sur la présente demande sont complets et sincères. »

DATE :

SIGNATURE :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

LISTE DES PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Pour justifier des ressources :

- ☐ Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 complet recto-verso de l'adhérent.
 - ☐ Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 complet recto-verso du conjoint.
 - ☐ Trois dernières fiches de paie de l'adhérent.
 - ☐ Trois dernières fiches de paie du conjoint.
 - ☐ Justificatif de paiement du pôle emploi.
 - ☐ Justificatif de la pension alimentaire.
 - ☐ Attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales.
- Toute autre ressource renseignée doit être justifiée.

Pour justifier des charges :

- ☐ Quittance de loyer.
 - ☐ Taxe foncière et/ou taxe d'habitation.
 - ☐ Facture de moins de trois mois pour l'électricité.
 - ☐ Facture de moins de trois mois pour l'eau.
 - ☐ Facture de moins de trois mois pour le téléphone.
 - ☐ Echéancier d'assurance habitation.
 - ☐ Echéancier de la mutuelle (si non prélevée sur la fiche de paie).
 - ☐ Echéancier d'assurance automobile.
- Toute autre charge renseignée doit être justifiée.

Pour justifier des crédits :

- ☐ Contrat de crédit avec dates de début et de fin.
- ☐ Tableau d'amortissement avec nom et adresse de l'organisme.

Pour justifier des dettes :

- ☐ Factures non honorées sur lesquelles figurent le nom et l'adresse de l'organisme.

Autre justificatif :

- ☐ Rapport de l'assistante sociale.

La décision de la commission fera l'objet d'une simple information, sans précisions des aides accordées, personnellement au Maire ou au Président.